



Avec

Sandrine BERNARD

Choisir l'avenir

**L'ALTERNANCE SOCIALISTE,
ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014

 **POUR UNE VILLE APAISÉE, RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT ET AGRÉABLE À VIVRE**

 **POUR L'ÉGALITÉ ET LA RÉUSSITE DE TOUS**

 **POUR UNE MUNICIPALITÉ TRANSPARENTE,
EFFICACE ET CITOYENNE**

Madame, Monsieur, chers Ivryen-nes,

A la tête de notre ville depuis 89 ans, le Parti Communiste local a laissé ces dernières années la ville se dégrader. Malgré les alliances d'intérêt et de circonstance dont il bénéficie, un autre avenir est possible. Nous, socialistes, écologistes et démocrates de toutes origines, représentons la seule alternative pour Ivry.

A l'occasion des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, je me présente devant vous avec 44 colistières et colistiers qui reflètent la diversité de notre commune et allient les compétences nécessaires pour remettre la ville en mouvement.

Nous voulons agir pour réduire la reproduction des inégalités et maintenir la mixité sociale, agir pour le logement, l'emploi et l'accès aux droits. Nous voulons restaurer le respect et faire preuve d'intransigeance pour améliorer notre quotidien. Nous voulons permettre à chacun de s'exprimer et de trouver dans l'action publique la réponse à ses aspirations.

Attachée à Ivry, j'aspire à lui offrir de nouvelles perspectives, tout en préservant son histoire singulière. Éluë, militante et citoyenne de cette ville, j'ai entendu vos attentes et mesuré votre colère face au laisser-aller et à l'opacité du système mis en place depuis des décennies.

Je vous propose de passer un contrat ensemble, pour retrouver une ville fière de son identité et prête à se projeter vers l'avenir.

- Choisir l'avenir, c'est porter l'ambition d'une ville plus sûre, plus propre, plus dynamique, où il fait bon vivre ; d'une ville qui s'engage résolument sur la voie du développement durable pour répondre aux défis écologiques, préserver la santé et l'environnement.
- Choisir l'avenir, c'est porter l'ambition d'une ville qui fasse de la réussite de chacun un défi, qui fasse confiance à ses jeunes, soutienne ses aînés, une ville qui fasse de la lutte contre les inégalités et toutes les injustices une priorité.
- Choisir l'avenir, pour Ivry, c'est porter l'ambition d'une ville ouverte, participative et pluraliste, fière de ses agents, forte de ses partenaires publics et privés, de ses associations et de ses citoyens.

Mon parcours politique m'a conduit à placer au premier plan l'éthique et l'intégrité. C'est pourquoi je suis la seule candidate à Ivry à avoir signé la Charte ANTICOR. Ce sens d'une action irréprochable est un gage fiable qu'avec mon équipe, les engagements pris seront respectés.

Avec vous, nous voulons construire une ville qui protège et qui innove, une ville belle et accueillante, une ville de droits et de devoirs. Nous sommes prêts à nous mettre à votre service.

Le 23 mars, je vous invite à nous faire confiance en apportant votre voix à la liste « Choisir l'avenir, l'alternance socialiste, écologiste et citoyenne ».

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.
Sandrine
Bernard

POUR UNE VILLE APAISÉE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET AGRÉABLE À VIVRE

Les prochaines années seront déterminantes pour la construction de la « ville de demain », d'autant que la Métropole du Grand Paris apporte un dimensionnement nouveau aux réflexions, projections et moyens à mettre en œuvre. Les fondations de cette construction doivent donc être clarifiées : bâti et foncier maîtrisés, densification adaptée au haut niveau d'ambition écologique et de services publics, un développement économique créateur d'emplois.

Dans ce cadre, la ville doit être une force de proposition, être active voire offensive pour affirmer ses orientations au sein de la Communauté d'agglomération, de la Métropole et de la Région.

Un projet de ville

Une ville à taille humaine

L'aménagement de la ville répondra aux enjeux environnementaux et permettra d'offrir une plus grande qualité de vie pour tous.

- Nous modifierons le Plan Local d'Urbanisme pour y traduire les orientations et les préconisations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de la Charte Ecoquartier d'Ivry.
- Nous reprendrons la maîtrise de notre développement urbain et modifierons l'équilibre et la programmation des grands projets d'aménagement (Ivry Confluence, Plateau, Gagarine Truillot...) pour réduire la part des bureaux (au bénéfice des logements et espaces publics), renforcer la mixité urbaine et sociale de nos quartiers, et impulser une véritable dynamique d'écoquartier.
- Nous élaborerons une Charte garantissant le maintien, dans des conditions justes, des personnes et entreprises touchées par les opérations urbaines.
- Nous redonnerons vie et stabilité au centre Jeanne Hachette en cessant les acquisitions et en faisant réoccuper commerces et locaux d'activité. Nous lancerons un grand débat public et un concours d'urbanisme sur le devenir de ce lieu, avec l'ambition de retrouver un centre-ville attractif, vivant et dynamique.



Usine Sycotom

Une ville propre, sûre, dynamique, une ville agréable à vivre, ouverte, écologique, verte, et « traversante », avec des respirations, des parcs publics, un espace public maîtrisé, des logements de qualité : voilà notre horizon.

Penser sa ville, ce n'est pas seulement la développer, c'est aussi garantir un traitement équilibré et harmonieux de l'ensemble de la ville, y compris par l'entretien et la rénovation de l'existant. C'est aussi l'ambition de donner le meilleur à ceux qui y vivent comme à ceux qui nous rejoignent. C'est enfin associer ses habitants à sa conception et leur garantir qu'ils y ont toute leur place.

Une ville écologique

- Nous abandonnerons le projet d'usine de TMB – méthanisation et adopterons un moratoire municipal sur le projet de reconstruction de l'usine d'incinération.
- Nous mettrons en place la collecte séparée des bio déchets et une vraie politique de réduction, recyclage et réutilisation des déchets.
- Nous lancerons une étude sur la mise en place d'une redevance incitative sur l'enlèvement des ordures ménagères (REOM), pour une plus grande transparence.
- Nous mettrons en œuvre un plan de réduction des pollutions et des risques (réduction des émissions de gaz à effet de serre, des dioxines et particules fines, contrôle et amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur...).
- Nous développerons les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, biomasse).
- Nous agirons pour un retour à une gestion publique de l'eau au niveau de l'agglomération Seine Amont.
- Nous initierons des pratiques eco-responsables de l'administration (vélos électriques, recyclage des eaux pluviales...)

Le développement de notre territoire ne peut s'envisager que s'il offre à tous les quartiers et à toute la population le même niveau d'exigence et d'égalité (pas de ville à deux vitesses), s'il apporte des réponses concrètes pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, en termes de stationnement, de propreté, de tranquillité, ou encore de commerces de proximité.

La dégradation de la ville donne l'impression d'un laisser-faire. Ivry peut redevenir un lieu où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place.

Une ville plus propre

- Nous introduirons des sanctions effectives et graduées pour le respect de la réglementation sur l'espace public.
- Nous amplifierons les compétences des Agents de Surveillance de la Voie Publique sur l'environnement (déchets, dégradation, etc.) et augmenterons le nombre d'agents assermentés.
- Nous signerons un protocole avec les partis et associations sur le respect des murs, du mobilier urbain et des espaces dédiés à l'affichage associatif.

Une ville plus sûre

La sécurité est un droit fondamental que nous garantirons avec la «fermeté républicaine» requise.

- Nous redynamiserons le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour en faire une véritable outil de prévention et tranquillité publique.
- Nous élaborerons avec les membres de ce CLSPD, notamment le Préfet et la Procureur de la République un Contrat Local de Sécurité.
- Nous développerons une véritable politique de prévention avec les médiateurs sociaux et l'introduction de correspondants de nuit ; nous mobiliserons un réseau partenarial (bailleurs, Education Nationale, Police Nationale, Tribunal de Grande Instance, services municipaux et associés, associations d'habitants et de prévention spécialisée).
- Nous créerons un pôle de tous les agents assermentés en charge du respect du territoire, de la tranquillité et du civisme.
- Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, les missions d'une police municipale intercommunale seront instruites.

Un meilleur cadre de vie

- Nous aménagerons de nouveaux parcs, squares, jardins partagés et les berges de Seine pour atteindre 10m² d'espaces verts publics par habitant (actuellement 4 m²).
- Nous réaliserons les équipements publics au rythme des constructions de logements.
- Nous favoriserons le maintien et l'installation de commerces et artisanat diversifiés par un plus grand soutien de ceux qui entreprennent et font vivre nos quartiers (aide à l'installation, à la visibilité et à l'activité.)
- Nous réduirons les vitesses de circulation automobile en multipliant les zones 30 et aires piétonnes, pour pacifier la circulation et les espaces publics.
- Nous mettrons en œuvre un nouveau Plan de Déplacement Urbain en donnant la priorité aux modes actifs et transports en commun : suppression des projets de voies de transit et de mise en double sens automobiles, aménagement d'itinéraires cyclables continus et sécurisés sur les axes structurants, amélioration des cheminements piétons.
- Baisse du tarif résidentiel de stationnement à 20 € /mois, réalisation de places de stationnement 2 roues.

Ivry doit devenir plus belle, plus attractive et améliorer les conditions actuelles d'accueil des entrepreneurs afin que ceux-ci puissent créer leur activité, puissent embaucher et puissent se développer sur le territoire.

Pour développer l'activité économique et créer de l'emploi

- Nous définirons et mettrons en œuvre une stratégie ambitieuse pour conforter l'attractivité du territoire.
- Nous accompagnerons le développement des entreprises en veillant à préserver la qualité de notre environnement.
- Nous favoriserons l'implantation d'activités d'avenir, non polluantes, en favorisant les emplois liés à l'écologie et à l'économie circulaire.
- Nous donnerons un nouvel essor à la Mission Locale pour l'emploi des jeunes d'Ivry/Vitry, présidée par un élu municipal. Elle fera mieux connaître ses missions à la population, sera un partenaire actif, dynamique et compétent, reconnu dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

POUR L'ÉGALITÉ ET LA RÉUSSITE DE TOUS

Choisir l'avenir à Ivry c'est faire le pari d'une réussite juste pour tous ! Ivry ville éducatrice, universitaire, culturelle et sportive.

Ivry a toujours beaucoup investi dans l'éducation, la culture et le sport. Mais cette action n'a pas permis de réduire les inégalités. A travers le Projet Educatif Local, la municipalité aurait pu engager une nouvelle dimension de son action éducative en renforçant le partenariat de tous les acteurs éducatifs autour des mêmes valeurs et dans l'intérêt premier des enfants. En tournant le dos à cette démarche de coéducation, le maire sortant a choisi de privilégier un fonctionnement cloisonné.

Nous entendons donner un nouvel élan au sport, à la culture et à l'éducation en débloquant une enveloppe annuelle de 500.000€ pour mettre en oeuvre le plan d'action élaboré après des mois de concertation.

Pour renforcer l'accès de tous aux activités éducatives.

Jusqu'à 80 % des enfants d'âge scolaire sont accueillis sur les temps péri et extra scolaires. En renforçant leur qualité et leur inscription au cœur de la semaine de l'enfant, nous nous donnerons les moyens de participer à la réduction des inégalités et à l'émancipation de l'enfant.

Des loisirs éducatifs de qualité :

- Nous harmoniserons les horaires d'accueil du matin (7H45) et du soir (jusqu'à 18H30).
- Nous améliorerons la place, la formation et le statut des animateurs et renforcerons leur coopération avec les autres acteurs éducatifs.
- Nous développerons des accueils spécifiques pour les 11/14 ans, 15/17 ans et 18/25 ans.

Afin de répondre à l'évolution des besoins des familles, le schéma directeur petite enfance sera remis à jour et proposera de nouvelles offres : tarification, horaires, types d'accueil ...

Un accueil collectif dès la petite enfance :

- Nous nous donnerons comme objectif d'atteindre un taux d'accueil de la petite enfance de 45% sur le territoire ivryen.

Un accès facilité à la vie culturelle :

En s'appuyant sur la richesse et la pluralité des artistes, des équipements et des acteurs du territoire, nous veillerons à :

- Développer le soutien à la création et à la diffusion des œuvres.
- Développer des activités culturelles dans tous les quartiers, en améliorant la coordination et la visibilité des événements.

- Au niveau intercommunal et métropolitain, la recherche de tarifications préférentielles «famille» et «jeune» et un accès étendu aux équipements, via la carte Facil'cité.

- Agrandir le conservatoire municipal de musique et de danse.

L'épanouissement et la santé par le sport :

- Nous programmerons la construction d'une nouvelle piscine (à l'échelle communale).
- Nous réaliserons un état des lieux des équipements sportifs et engagerons un plan de rénovation et de construction pour maintenir l'ambition du sport pour tous.
- Nous créerons un cadre juridique adapté pour un financement public et privé pour les équipes et athlètes de haut niveau.

Une ville qui vit est une ville qui fait la priorité à ses jeunes générations.

Temps de l'enfant :

Nous appliquerons dès la rentrée de septembre 2014 les nouveaux rythmes scolaires, sur la base des acquis de la concertation.

Nous améliorerons les temps d'apprentissage en allongeant les matinées scolaires et réduisant les après-midi : école tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et 4 après-midis de 13h30 à 15h30 (ou 13h45 à 15h45).

Nous réduirons les inégalités en proposant à tous les enfants après l'école un accueil gratuit jusqu'à 16h30 avec introduction de l'aide aux devoirs et accès à des activités de découverte.

L'école socle de la réussite pour tous

L'école joue un rôle central en matière de cohésion sociale et exerce une influence décisive entre l'environnement familial et les temps libres.

L'enjeu essentiel de l'élaboration du Projet Educatif Local a été de réinventer et de renforcer le partenariat au sein et autour de l'école. Dans ce cadre nous veillerons à ouvrir davantage les établissements scolaires aux parents et sur leurs quartiers.

Nous maintiendrons les moyens attribués sur temps scolaire et renforcerons le parcours culturel.

Priorité à l'école primaire :

- Par l'élaboration d'un plan écoles 2030 avec construction de nouveaux équipements et rénovation des anciens. Lancer la reconstruction de l'école Makarenko.
- Par un crédit de 50 000 € par an pour le plan numérique à l'école.
- Par l'obtention d'un 5e collège sur le Plateau.
- Revaloriser et renforcer le rôle des gardiens d'école et des ATSEM.
- Continuer à agir pour permettre l'accueil de tous les enfants, les enfants allophones, les enfants en situation de handicap et les enfants de moins de trois ans.

Accompagner les différents publics, notamment les plus fragiles

Par la politique du quotient familial, la municipalité contribue à permettre aux familles de bénéficier des différentes prestations municipales. Cette volonté sera poursuivie et étendue.

Nous y ajouterons une nouvelle politique familiale et d'accompagnement à la parentalité qui renforcera les liens entre les différents partenaires et la place des parents.

Conforter la place et le rôle des parents :

- Créer une maison de l'enfance et de la parentalité avec des permanences de professionnels, des groupes de parole et échange de pratiques.
- Y installer une ludothèque qui se déplacera dans les quartiers via un « Ludobus ».

Agir contre l'exclusion et l'échec :

- Mise en place d'un dispositif de veille éducative dans chaque quartier permettant la mutualisation et la complémentarité des actions face aux situations préoccupantes.
- Souscrire un programme de réussite éducative pour déployer des accompagnements éducatifs individuels au profit des enfants en difficulté.
- Par le soutien de l'atelier relais et la création d'une classe relais pour lutter contre le décrochage scolaire des collégiens.

La jeunesse : une chance pour Ivry

Nous proposons d'associer l'ensemble des partenaires économiques, sociaux, éducatifs à l'élaboration d'un véritable pacte pour la jeunesse, son autonomie, sa réussite. Pour lui permettre d'expérimenter, de découvrir, de se tromper et de rebondir, nous rétablirons la confiance pour lui offrir les meilleures chances de se construire.

Au travers d'espaces à usage libre, de lieux ressources, d'un plan pour leur insertion professionnelle, de tarifications adaptées, sans entraves...

Ivry devenant ville universitaire, nous soutiendrons l'implantation de lieux adaptés qui contribueront à redynamiser notre ville.

La formation pour tous :

- Créer des cours pour adultes (langues, gestion...) et déployer un plan de lutte contre l'illettrisme.

La place et la visibilité des enfants dans la ville :

- Créer une signalétique spécifique à l'échelle des enfants.
- Créer des espaces appropriables, modifiables, dédiés aux jeunes dans chaque quartier.
- Sécuriser les déplacements des plus jeunes par l'aménagement des voies et la mise en place d'agents de traversée aux passages les plus sensibles.

Choisir l'avenir pour Ivry c'est faire le choix d'un territoire apprenant, culturel et sportif sécurisé, inclusif, accueillant et ouvert à tous.

Ivry, ville garante des droits fondamentaux pour tous ses citoyens. Il appartient à la municipalité et à ses partenaires, d'en garantir l'accès.

Le droit à un logement décent

Ivry compte 57000 habitants, 26370 logements dont **9200 logements sociaux**.

Un peu plus de **6 000 logements sont gérés par l'OPH d'Ivry** (Office Public de l'Habitat) présidé par le représentant du maire.

2000 logements indignes ont été recensés sur la ville.

Cette situation donne à la politique du logement une importance particulière. C'est pourquoi elle sera menée avec détermination pour que chacun puisse vivre dans des conditions décentes quelle que soit sa composition familiale ou sa catégorie sociale.

Nous nous engagerons en faveur d'une meilleure qualité de service et réactivité face aux demandes des locataires de la part des bailleurs.

Nous veillerons à accompagner également les propriétaires de biens dégradés ou insalubres dans la rénovation de leurs biens.

Pour préserver la mixité sociale, nous veillerons à maintenir le taux de logements sociaux à **38 %**.



Cité Gagarine

Un logement décent :

- Une commission de sélection des dossiers de candidature avant transmission aux bailleurs, transparente et pluraliste, composée d'élus (majorité et opposition), de représentants des locataires et de personnalités qualifiées.
- Un guichet unique regroupant l'ensemble des interlocuteurs de la ville dédiés à la politique habitat.
- Une programmation pluriannuelle de travaux de rénovation du parc social.
- L'application d'un surloyer aux 200 locataires dont les revenus dépassent les plafonds.
- L'amélioration du traitement des demandes d'échange de logement tenant compte des besoins et des revenus.
- Le soutien à la création d'une agence immobilière à vocation sociale.
- Un outil de contrôle des travaux réalisés.
- Un plan d'augmentation du nombre de logements accessibles.



Tour Lénine

Une politique dynamique en faveur de l'emploi

L'emploi est un enjeu national mais les élus locaux ont une capacité d'action au niveau communal et intercommunal qui peut largement en améliorer l'accès.

Une politique municipale de soutien à l'emploi doit pouvoir s'appuyer sur un large réseau d'acteurs privés et publics qui connaissent les besoins des demandeurs et comprennent les dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

Agir pour l'emploi:

- Mise en place de groupements d'entreprises tournés vers la formation et l'insertion.
- Amélioration de l'attractivité du territoire et de son savoir-faire au service d'activités comme la restauration, l'hôtellerie, l'artisanat ...
- Implantation d'une entreprise d'insertion.
- Renforcement de la visibilité de la mission locale.

La situation économique voit s'aggraver la précarité d'une partie de la population.

Les collectivités locales sont et doivent rester un rempart contre la pauvreté et l'isolement.

Elles doivent soutenir les associations d'Ivry qui oeuvrent contre les précarités et sont reconnues pour leur dynamisme et leur vigilance.

Considérant que l'action sociale est un investissement et non une charge, elles doivent également agir, en cherchant en permanence à innover pour améliorer l'efficacité de leur action.

A Ivry, coopération et transversalité méritent d'être renforcées pour agir au plus juste en évaluant les actions pour mieux les cibler.

Agir pour l'égalité :

- Déployer une mission de service civique pour apporter une présence aux personnes isolées.
- Créer un guichet unique justice sociale qui fera le lien avec l'ensemble des services sociaux du territoire.
- Mettre en place des permanences dans les quartiers, par le biais d'un «Solibus», composées d'une équipe pluridisciplinaire.
- Impulser la création d'une épicerie solidaire pour les produits de première nécessité.

Renforcer l'accès aux soins :

Le centre municipal de santé joue un rôle fondamental dans l'offre d'accès aux soins à Ivry, mais ne compense pas la baisse sensible de praticiens et spécialistes de ces dernières années.

- Réaliserons chaque année une campagne de prévention.
- Poursuivrons l'extension et la mise au norme du CMS et étudierons l'implantation d'une annexe sur le Plateau.
- Renforcerons l'offre médicale en réservant certains locaux aux praticiens ou en aidant les professionnels à se regrouper.



Centre municipal de santé



Place pour handicapés

Permettre l'accessibilité universelle :

- Poursuivre la mise en conformité des équipements publics.
- Former l'ensemble du personnel municipal à l'accueil des personnes en situation de handicap et soutenir les entreprises pour leur accueil.
- Inscrire un volet handicap dans chaque champ de l'action municipale.

Nous poursuivrons les actions menées en direction des personnes âgées et en situation de handicap, qu'il s'agisse du maintien à domicile des aînés à travers le portage à domicile, les soins infirmiers et l'accompagnement aux déplacements ou encore le travail de la commission extramunicipale « accessibilité » que nous renforcerons en ouvrant davantage.

Prolonger l'autonomie des personnes âgées :

- Développer l'accueil de jour dans nos foyers.
- Multiplier les logements adaptés en bas d'immeuble et favoriser l'échange quand l'un d'eux se libère.
- Augmenter significativement les places dans les structures médicalisées.

A l'échelle du quartier et face à l'urgence sociale observée, le tissage des centres sociaux sera un autre levier pour renforcer la cohésion sociale de notre ville et le bien vivre ensemble auquel nos concitoyens sont fortement attachés.

Renforcer le lien social et le vivre ensemble:

- Poursuivre la démarche de préfiguration des centres sociaux dans les quartiers et leur attribuer une régie.
- Renforcer le réseau d'apprentissage de la langue française.
- Elaborer un guide d'accueil des étrangers traduit dans plusieurs langues pour faciliter leur intégration et améliorer leur accueil.

POUR UNE MUNICIPALITÉ TRANSPARENTE, EFFICACE ET CITOYENNE

Pour une démocratie effective : des instances pluralistes, des débats publics et contradictoires, des responsables qui rendent des comptes, des élus qui donnent l'exemple

La démocratie c'est d'abord des élections et une offre politique suffisamment large, mais pas seulement.

La démocratie c'est aussi fournir aux citoyens le moyen de mettre à l'ordre du jour les sujets qui les concernent, d'interpeller les élus sur leurs choix politiques, de permettre un débat public contradictoire et régulé. C'est aboutir à une prise de décision dans un cadre défini, transparent et donc accepté.

Or, et c'est d'ailleurs souvent admis, les instances démocratiques ivryennes dysfonctionnent. Les comités de quartiers sont en voie de disparition.

La concertation, comme sur les projets urbains, n'intervient que contrainte par la réglementation et sous la pression citoyenne. Elle est souvent vue comme une simple formalité, les bilans de ces concertations n'étant pas prises en compte.

Le conseil municipal débat longuement de sujets qui ne sont pas de sa compétence, les forces non majoritaires sont ainsi privées d'information, le travail démocratique est stérilisé.

Les commissions, les organismes émanant de la mairie (OPH...), assument mal leur responsabilité, préférant la communication, plutôt que le contrôle effectif par des interlocuteurs dotés de prérogatives réelles.

Nous proposons, pour les instances municipales :

- Un droit de saisine ouvert aux instances citoyennes.
- Une publicité accrue de ses débats via une diffusion vidéo en ligne.
- Une information et un débat général sur les orientations municipales en introduction du conseil municipal.
- L'ouverture des comités de pilotage aux associations concernées par les dossiers et aux conseillers municipaux de l'opposition.
- Le passage du débat sur les vœux en fin de conseil.
- L'ouverture des commissions au moins une fois par an, avec un débat de leur bilan.
- Le renforcement des moyens et prérogatives de l'opposition.

Nous proposons, pour l'expression citoyenne :

- Des comités de quartiers dotés de moyens propres, consultés sur les délibérations les concernant avant passage en conseil.

- Sur les sujets à forts enjeux, une mise à disposition des citoyens de ressources et d'expertises, choisis par eux, pour rendre les échanges loyaux et équilibrés.
- Une concertation dès les avant-projets sur la base d'informations mises en ligne.
- La restauration des bâtiments de la Maison de citoyenneté Jean Jacques Rousseau qui accueillera la maison des associations, dotée de moyens et autogérée.
- Un conseil extra-municipal de la laïcité et du vivre ensemble, pour accueillir un dialogue entre les croyances, les philosophies, améliorer la compréhension mutuelle, lutter contre les discriminations et les communautarismes. Il exercera une veille des pratiques et débatera des enjeux posés à l'échelle du territoire.
- L'application des principes de laïcité et un strict respect de la loi de 1905 dans les relations avec les associations culturelles.

La dynamique citoyenne doit être mieux reconnue et accueillie loyalement dans un cadre bien défini. C'est la contrepartie du respect des responsabilités.

Une démocratie retrouvée passe aussi par la transparence et l'exemplarité.

L'abstention, à Ivry, est particulièrement forte. Nous voulons restaurer la confiance.

Nous créerons des moyens de contrôle démocratique et veillerons à ce que l'information soit la plus complète et objective possible.

Osons le dire, pour éviter toute suspicion, la transparence doit être entière.

Nous proposons, en faveur de la transparence :

- Un accès réel, donc simple et pratique, aux informations : données brutes administratives, documents officiels de la ville et de ses organismes affiliés, projets municipaux, d'une manière chiffrée.
- Une procédure transparente, pluraliste et traçable, sur des critères clairs et publics, pour l'ensemble des attributions : logements sociaux, crèche, subventions, etc.

Nous proposons, pour l'exemplarité :

- Un règlement éthique des élus, incluant déclaration de patrimoine et d'intérêts à la préfecture, et une charte de déontologie de l'administration, incluant devoir de neutralité et obligation de réserve.
- Une réduction des dépenses de réception et une mutualisation des véhicules, attribués de manière non permanente.
- Un bilan de mandat annuel.

Nous proposons enfin la mise en place d'une commission éthique indépendante, veillant au respect des engagements et à l'équité des relations entre administrés et puissance publique.

Ces mesures sont autant de garanties contre la tendance que peut prendre toute forme de pouvoir de décider seul.

Ivry, ville moderne et innovante au cœur de la métropole parisienne.

Certains services publics sont saturés, d'autres n'offrent pas les conditions optimales d'accessibilité. Certains horaires ne correspondent plus aux besoins des Ivryens.

Les démarches sont généralement trop complexes, les moyens de paiement insuffisants, les délais de réponse souvent trop longs.

Ces carences sont insupportables car elles dégradent l'image du service public, d'autant plus qu'elles pèsent davantage sur les populations les plus fragiles.

Ivry doit porter à nouveau les valeurs d'égalité, de neutralité, de continuité et d'adaptabilité de ses services publics.

Pour améliorer l'efficacité de notre action :

- Nous procéderons à un audit des finances locales et adopterons un plan d'économies contre les gaspillages et dépenses inutiles ou somptuaires.
- Le nombre de délégations d'élus sera réduit et regroupé au sein de pôles cohérents pour renforcer la coordination des projets.
- Dans l'ensemble de nos services publics, une évaluation de satisfaction sera proposée aux usagers.
- Des comités de pilotage partenariaux seront mis en place dans les 5 grands axes prioritaires pour renforcer la coopération et la transversalité entre institutions et acteurs publics et privés.

Pour faciliter la vie de nos administrés, nous :

- Ouvrirons des guichets uniques qui rassembleront les services et interlocuteurs concernés par un même champ d'action:
 - un pôle démarche citoyenne
 - un pôle enfance/familles
 - un pôle action sociale
 - un espace jeunes
- Adapterons les horaires d'ouverture et l'accueil téléphonique de certains services (affaires familiales, affaires civiles, piscine, équipements sportifs...).
- Déploierons des permanences en soirée dans le champ de l'action sociale.
- Créerons une carte Facil'cité enregistrant et actualisant automatiquement les inscriptions et fréquentations et permettant un paiement groupé au quotient familial.
- Introduirons de nouveaux modes de paiement dont le prélèvement.
- Faciliterons l'accès à internet dans tous les locaux administratifs et publics.

Les rôles seront précisés et les choix assumés !

Le rôle de l'élu est de donner du sens et de guider l'action de l'administration, tout en regagnant la confiance de ses concitoyens.

L'administration doit quant à elle acquérir une culture de la participation citoyenne, mettre en œuvre les orientations adoptées et être garante des engagements pris.

Les initiatives des agents municipaux doivent être libérées et leur neutralité respectée.

Ivry au cœur de la communauté Seine-Amont : Ivry, Choisy, Vitry.

Rendue possible par la Loi sur l'intercommunalité, la Communauté d'Agglomération Seine Amont, regroupant les villes d'Ivry, Vitry et Choisy le Roi, n'a vu le jour que le 1er janvier 2013.

Le maire sortant a toujours avancé à reculons sur les dispositifs partenariaux et communautaires. La CASA n'a donc été créée que peu avant la date butoir d'achèvement de la carte de l'intercommunalité.

Cette construction s'est faite sur la base d'une proximité géographique, mais aussi d'affinités politiques.

Avant d'avoir pu se développer et prendre son essor, cette structure est appelée à évoluer du fait de **la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles**, créant la Métropole du Grand Paris.

Élus d'Ivry et au sein de la CASA, convaincus de l'intérêt d'une démarche communautaire, nous agissons pendant la période de transition pour un développement de ce futur « Territoire », solidaire, respectueux de la démocratie locale et prenant en compte les besoins des populations.

Ivry, au cœur du Grand Paris.

Au 1er janvier 2016, Ivry sera membre de la Métropole du Grand Paris.

Celle-ci a deux objectifs principaux : **augmenter le nombre de logements et créer une plus grande égalité entre les habitants des territoires riches et ceux des territoires pauvres.**

Elle sera également responsable du développement économique, social et culturel, de la politique de la ville, et de l'environnement.

La majorité municipale sortante s'oppose à cette intercommunalité, alors qu'elle constitue une réelle opportunité de lutter contre les inégalités entre les villes. Les communes garderont l'organisation des services publics de proximité et resteront l'interface de premier ordre entre citoyens et strates supérieures.

L'isolement égoïste et le repli sur soi ne sont plus possibles quand la plupart des citoyens travaille, se cultive, consomme au-delà de sa commune de résidence.

Au sein de la Métropole du Grand Paris, nous ferons d'Ivry une force active et constructive pour :

- Une plus juste répartition des logements sociaux entre les communes, répondant ainsi à nos importants besoins.
- Un soutien à la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics, et aux actions de lutte contre l'habitat indigne.
- Une meilleure répartition des structures d'accueil d'urgence.
- Un partenariat dans nos grands projets de rénovation urbaine, comme Gagarine Truillot.
- Une participation forte à la mise en œuvre des projets de déplacements urbains et du plan de réduction des pollutions et risques.
- Une implication dans nos politiques environnementales.
- Une politique culturelle pour tous.

La Métropole permettra d'affirmer Ivry, ville fière de son identité, attachée à ses valeurs et à ses spécificités, accueillante et ouverte sur son environnement parisien et francilien.

Choisir l'avenir, c'est accepter de placer Ivry au cœur de la communauté Seine-Amont et du Grand Paris.

Pour une ville ouverte et dynamique, œuvrant pour les générations futures.



Gagarine-Truillot

Ce quartier en souffrance cumule un certain nombre de difficultés sociales, économiques et urbaines. Pourtant, en plein centre ville d'Ivry, cette cité singulière chère à Ivry a connu de belles années. Mais aujourd'hui désaffectation, saleté, squats, humidité polluent le quotidien des habitants.

Une opération de renouvellement urbain est en cours pour réhabiliter et reconstruire cette cité. Elle aurait pu être engagée beaucoup plus tôt, dès 2003, si le maire avait bien voulu à l'époque accepter de travailler en partenariat avec l'État et la Région.

Des financements sont maintenant garantis par l'ANRU pour la construction de logements destinés au relogement. Il y a urgence à engager ce processus pour garantir ces financements et obtenir les moyens d'achever ce chantier.

Il y a également urgence à rassurer les locataires sur leur devenir et engager la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale destinée à définir les conditions de relogement de l'ensemble des habitants de Gagarine.



Jeanne Hachette

Pour qui arrive à Ivry, le centre-ville est d'abord une interrogation. Objet d'incompréhension, voire de rejet pour certains, il est pour d'autres une attraction touristique et architecturale.

Si l'architecture en étoiles, particulièrement audacieuse, originale et exceptionnelle, est lisible et admirable, vue du ciel et des étages, il n'en reste pas moins que la perception à hauteur du piéton est celle d'un abandon, d'une mort lente. Le centre commercial Jeanne Hachette subit, depuis des décennies, une asphyxie et une dégradation entretenues, voire encouragées par la ville. Cette évolution doit être enrayerée pour que l'attractivité de tout le centre-ville soit retrouvée.

Nous nous engageons à mettre fin aux préemptions, réoccuper les locaux pour redynamiser et requalifier ces lieux et engager un grand débat public et un concours d'urbanisme pour redessiner un centre ville rayonnant, digne d'Ivry et des Ivryens.



Ivry Confluences

Nous voulons repenser avec les Ivryens l'aménagement urbain d'Ivry Port sud et nord, pour garantir les droits des personnes concernées, renforcer la mixité urbaine et sociale du quartier, engager la transition écologique du territoire et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Nous renégocierons les concessions d'aménagement pour rééquilibrer ce projet en termes d'espaces verts (10 mètres carrés par habitant au lieu de 5), de logements sociaux (40% de logements sociaux pour préserver la mixité sociale) et d'équipements publics (maisons de quartier, écoles à moins de 20 classes, crèches et équipements sportifs).

Nous élaborerons une charte de relogement en vue d'offrir aux populations actuelles de ce quartier toutes les garanties de leur maintien dans Ivry à des conditions équivalentes.

Nous veillerons à préserver les activités artisanales et commerciales en accompagnant leur relocalisation et à dynamiser l'économie.



1 Sandrine BERNARD
34 ans,
CM/CASA, PS
Juriste en droit social.
Vérillot

Avec
Sandrine BERNARD
Choisir l'avenir

**L'ALTERNANCE SOCIALISTE,
ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE**

**POUR UNE VILLE APAISÉE,
RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT
ET AGRÉABLE À VIVRE**

**POUR L'ÉGALITÉ
ET LA RÉUSSITE DE TOUS**

**POUR UNE MUNICIPALITÉ
TRANSPARENTE,
EFFICACE ET CITOYENNE**



2 Herve RIVIERE
43 ans,
CM/CASA, EISA
Professeur en lycée
professionnel.
St-Just



3 Therese POURRIOT
63 ans,
CM/CASA, PS
Retraitée. Responsable
mécénat dans une ONG.
Petit Ivry



10 Jean-Christophe BRASSAC
53 ans,
CM/CASA, EISA
Informaticien.
Ledru-Rollin



11 Souhila BOUSSAHRA
24 ans,
CM/CASA, PS
Etudiante en droit et
finances publiques.
Gagarine Truillot



12 Simon DEVOUCOUX
31 ans,
CM/CASA, PS
Gestionnaire Ressources
Humaines.
Mirabeau Sémard



19 Luisa SEMEDO
36 ans,
PS Portugais
Nationalité portugaise,
Chercheuse en philoso-
phie politique et éthique.
Insurrection



20 Victor AGNEZ
27 ans,
PS
Professeur en collège.
Brandebourg



21 Lidia ZALWOWSKA
61 ans,
EISA
Architecte DPLG.
Fauconnières



28 Mickael GONIN
34 ans,
PS
Chef de projet
transport international.
Quartier Parisien



29 Fousia AMANI
41 ans,
EISA
Cadre supérieure.
Vérillot



30 Valentin WOLFF
43 ans,
PS
Ingénieur.
PMC



37 Tania SAME
38 ans,
PS
Ostéopathe.
Insurrection



38 Thierry EYDOUX
68 ans,
EISA
Docteur en médecine.
Brandebourg



39 Fatima BELHAOUAS
45 ans,
Représentante société
civile.
Assistante maternelle.
Mirabeau



4 Alexandre VALLAT SIRIYOTHA
45 ans,
CM/CASA, PS
Artisan.
Petit Ivry



5 Sigrid BAILLON
42 ans,
CM/CASA, PS
Professeure des écoles.
Péri



6 David ONAKAYA MENGE
53 ans,
CM/CASA, PS
Technicien études et projets.
Brandebourg



7 Elisabeth LOICHOT
67 ans,
CM/CASA, EISA
Artiste peintre.
Molière



8 Michel CASTEJON
52 ans,
CM/CASA,
Représentant société civile. Manager sportif.
Marat Parmentier



9 Elise DACOSSE
23 ans,
CM/CASA, PS
Etudiante en histoire et administration culturelle.
Vanzuppe



13 Gyongyi SZOLVIK
43 ans,
CM/CASA, EISA
Photographe.
Mirabeau Antoine
Thomas



14 Ludwig GORHAN
43 ans,
CM/CASA,
Représentant société civile



15 Hélène MASSE DESSEN
65 ans,
CM/CASA, PS
Avocate aux conseils.
Jeanne Hachette



16 Guillaume MOOG
40 ans,
CM/CASA, EISA
Administrateur de théâtre.
Molière



17 Camille BROUTÉ
26 ans,
CM/CASA, PS
Fonctionnaire territoriale.
Artiste.
Centre Ville



18 Martin POURRIOT
38 ans,
CM/CASA, PS
Ingénieur.
Louis Bertrand



22 Vasseko KONE
43 ans,
PS
Comptable.
Centre Ville



23 Marie COUPPIE
57 ans,
PS
Formatrice pour adultes, Artiste.
Buessard



24 Ahmed GHELLAMALLAH
48 ans,
EISA
Professeur en lycée professionnel.
Vérolot



25 Iona LAHLOU
18 ans,
CM/CASA, PS
Etudiante.
Péri



26 Jean-Claude BONNEGRACE
65 ans,
CM/CASA, PS
Ingénieur retraité.
Henri Martin



27 Viviane NAQUIN
57 ans,
PS
Cadre Déléguée régionale.
Vérolot



31 Louise LARTIGOT
31 ans,
PS
Enseignante-chercheuse.
Jaurès



32 Frédéric SLONINA
47 ans,
EISA
Employé.
Mirabeau Moulie



33 Sabrina BOUCHER
38 ans,
Représentante société civile. Aide auxiliaire petite enfance.
Chanteclair



34 Basile DELACORNE
29 ans,
PS
Étudiant en urbanisme.
Monmousseau



35 Marion MARTIN
34 ans,
EISA
Professeure de collège.
St-Just



36 Etienne LOUIS
72 ans,
Représentant société civile. Haut fonctionnaire retraité.
PMC



40 Pierre BUI QUANG
25 ans,
PS
Cadre économiste Fonction Publique.
Jeanne Hachette



41 Josette CHARLOT
EISA
Peintre plasticienne.
Brandebourg



42 Alain MONCHABLON
68 ans,
PS
Professeur agrégé retraité.
Quincey



43 Marisol FALCONE MARTINEZ
53 ans,
PS
Sans emploi.
Voltaire



44 Antoine SPIRE
67 ans,
PS
Journaliste.
Casanova



45 Hélène MATHIEU
60 ans,
PS
Inspectrice générale Education nationale.
Centre Ville

Choisir l'avenir

